

BROCHURE **TOUT SAVOIR SUR LA DIRECTION DES ROUTES**

© Département de Seine-et-Marne

Si l'utilisation des transports en commun tend à se développer en Seine-et-Marne, la voiture reste le mode de transport le plus utilisé et la route, l'infrastructure de transport la plus empruntée. Aussi, le Département se mobilise tant pour assurer la pérennité du patrimoine, l'adaptation du réseau routier et la sécurisation des déplacements routiers que pour veiller à l'intégration de ces équipements dans le paysage.

Au-delà des exigences qu'impliquent de telles missions, au regard des besoins nouveaux exprimés par les usagers, notamment en matière d'information, une nouvelle organisation des services au sein du Département a été pensée. C'est au travers de la direction des routes (DR), créée en 2018, et des relais sur les territoires que sont les cinq agences routières départementales (ARD) que prend forme l'ambitieuse politique du Département en matière routière.

Ainsi, cette brochure vous accompagnera et renseignera au mieux sur les domaines de compétences et d'intervention de ses différents services.

1 DOCUMENT - Publié le 2 mai 2022



Brochure présentation de la direction des routes départementales de Seine-et-Marne

PDF-5.38 Mo

 **TÉLÉCHARGEMENT**